

Bachelier : instituteur préscolaire

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE		
Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : edu-braine@helha.be
HELHa Gosselies Rue de l'hôtel Saint-Jacques 4 6041 GOSSELIES		
Tél : +32 (0) 71 35 29 34	Fax : +32 (0) 71 35 41 28	Mail : edu-gosselies@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT		
Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 70 Construction de l'identité professionnelle			
Code	PEPS3B70PS	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	HELHa Braine-le-Comte Christine DEBLED (christine.debled@helha.be) HELHa Gosselies Joelle MATTENS (joelle.mattens@helha.be) Emeline CHERDON (emeline.cherdon@helha.be) HELHa Leuze-en-Hainaut Christian MOL (christian.mol@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Néant

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 2 **Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité**
 - 2.1 Mesurer les enjeux éthiques liés à la pratique professionnelle
 - 2.3 S'inscrire dans le cadre déontologique de la profession
- Compétence 3 **Travailler en équipes, entretenir des relations de partenariat avec les familles, les institutions et, de manière plus large, agir comme acteur social et culturel au sein de la société**
 - 3.1 Se montrer conscient des valeurs multiples qui traversent l'école ainsi que des enjeux anthropologiques sociaux et éthiques
- Compétence 4 **Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover**
 - 4.1 Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle
 - 4.3 Mettre en question ses connaissances et ses pratiques

Acquis d'apprentissage visés

L'étudiant évaluera régulièrement le chemin parcouru, fera le point sur ses progrès, ses acquis, les défis qui restent à relever à propos de son développement professionnel.

L'étudiant établira des liens entre ses valeurs, ses croyances, ses pratiques de classe (recherche de cohérence entre ses intentions et ses actions) et les objectifs de la formation.

L'étudiant produira un document réflexif qui illustre son projet de développement professionnel.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PEPS3B70PSA	Élaboration du projet professionnel	15 h / 1 C
-------------	-------------------------------------	------------

PEPS3B70PSB	Identité enseignante, déontologie et dossier de l'enseignant	15 h / 1 C
-------------	--	------------

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 20 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEPS3B70PSA	Élaboration du projet professionnel	10
-------------	-------------------------------------	----

PEPS3B70PSB	Identité enseignante, déontologie et dossier de l'enseignant	10
-------------	--	----

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Néant

5. Cohérence pédagogique

La cohérence pédagogique du rassemblement de ces AA est fondée sur le fait que l'identité enseignante se développe et que les aspects déontologiques du métier se précisent entre autres grâce à l'élaboration par l'étudiant de son projet professionnel.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).

Bachelier : instituteur préscolaire

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE
Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38Mail : edu-braine@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Élaboration du projet professionnel			
Code	6_PEPS3B70PSA	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	15 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Christine DEBLED (christine.debled@helha.be)		
Coefficient de pondération		10	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Les cours d'élaboration du projet professionnel est un cours par lequel l'étudiant montre la maîtrise du vocabulaire pédagogique et fait des choix pédagogiques en les justifiant. Dans ce cadre, l'étudiant sera amené à prêter une semaine "Projet professionnel" en accord avec son promoteur ou le titulaire du cours.

Ce cours est lié au cours d'identité enseignante.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

À l'issue du cours, l'étudiant(e) sera capable de:

- de préparer une réunion de parents de rentrée en y intégrant le vocabulaire pédagogique des référentiels
- de défendre ses choix pédagogiques en se basant sur les acquis des blocs1 et 2
- rédiger son propre futur profil professionnel en y argumentant ses choix pédagogiques.

Dans ses écrits professionnels, l'étudiant sera capable :

C2 : de rédiger et structurer ses documents en respectant les consignes reçues, les critères d'évaluation sont transmis aux étudiants.

C1 : de présenter un mémo et une invitation correctement orthographiés et rédigés (structure, syntaxe, lexique). Aucune faute n'est tolérée, ces documents étant produits à destination des parents et préparés à l'avance. La non maîtrise de cette compétence peut entraîner un échec à UE 70 qui est une épreuve intégrée.

C4 : d'avoir un regard critique sur sa pratique professionnelle et justifier ses choix professionnels.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Compétences pour enseigner (Perrenoud)
- Les rôles des inspections, CPMS, syndicats
- Comment mener une réunion de parents
- Sensibilisation au public précarisé
- Secret professionnel et déontologie
- Rappel des prescrits : tronc commun, pacte pour un enseignement d'excellence...

Démarches d'apprentissage

Approche interactive, cours magistral, encadrement individualisé, adaptation à l'actualité.

Dispositifs d'aide à la réussite

Encadrement individualisé lors des travaux à la demande de l'étudiant.

Les choix pédagogiques seront personnels et justifiés.

Sources et références

Notamment :

Ministère de la Communauté française (2007). Le secret professionnel et les enseignants: Pistes de gestion. Bruxelles : Agers.

Pirard, A.-M. (2008). Le petit guide du jeune enseignant. Bruxelles : AGERS

Perrenoud Ph., Dix nouvelles compétences pour enseigner, Invitation au voyage Paris : ESF, 1999, 5e éd. 2008

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Notes de cours

PPT

4. Modalités d'évaluation

Principe

Epreuve intégrée avec le cours élaboration projet professionnel.

L'étudiant devra préparer une réunion de rentrée pour les parents :

- une invitation réalisable par les enfants
- un "Mémo" destiné aux parents et invitation réalisée par les enfants
- rédiger son propre futur profil professionnel en y argumentant ses choix pédagogiques.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Trv + Exo	100	Trv + Exo	100

Trv = Travaux, Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

La non maîtrise la compétence C1 peut entraîner un échec à UE 70 qui est une épreuve intégrée.

La non prestation de la "semaine projet professionnel" engendre PP à l'UE70.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).

Bachelier : instituteur préscolaire

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE
Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38

Mail : edu-braine@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Identité enseignante, déontologie et dossier de l'enseignant			
Code	6_PEPS3B70PSB	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	15 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Christine DEBLED (christine.debled@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Les cours d'identité enseignante est un cours par lequel l'étudiant montre la maîtrise du vocabulaire pédagogique et fait des choix pédagogiques en les justifiant.

Ce cours est lié au cours "Elaboration du projet professionnel".

Objectifs / Acquis d'apprentissage

À l'issue du cours, l'étudiant(e) sera capable de:

- de préparer une réunion de parents de rentrée en y intégrant le vocabulaire pédagogique des référentiels
- de défendre ses choix pédagogiques en se basant sur les acquis des blocs1 et 2

Dans ses écrits professionnels, l'étudiant sera capable :

C2 : de rédiger et structurer ses documents en respectant les consignes reçues, les critères d'évaluation sont transmis aux étudiants.

C1 : de présenter un mémo et une invitation correctement orthographiés et rédigés (structure, syntaxe, lexique). Aucune faute n'est tolérée, ces documents étant produits à destination des parents et préparés à l'avance. La non maîtrise de cette compétence peut entraîner un échec à UE 70 qui est une épreuve intégrée.

C4 : d'avoir un regard critique sur sa pratique professionnelle et justifier ses choix professionnels.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Compétences pour enseigner (Perrenoud)

- Les rôles des inspections, CPMS, syndicats
- Comment mener une réunion de parents
- Sensibilisation au public précarisé
- Secret professionnel et déontologie
- Rappel des prescrits : tronc commun, pacte pour un enseignement d'excellence...

Démarches d'apprentissage

Approche interactive, cours magistral, encadrement individualisé

Dispositifs d'aide à la réussite

Encadrement individualisé lors des travaux

Sources et références

Notamment :

Ministère de la Communauté française (2007). Le secret professionnel et les enseignants: Pistes de gestion. Bruxelles : Agers.

Pirard, A.-M. (2008).Le petit guide du jeune enseignant.Bruxelles : AGERS

Perrenoud Ph., Dix nouvelles compétences pour enseigner, Invitation au voyage Paris : ESF, 1999, 5e éd. 2008
RFI

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Notes de cours

PPT

4. Modalités d'évaluation

Principe

Epreuve intégrée avec le cours élaboration projet professionnel.

L'étudiant devra préparer une réunion de rentrée pour les parents :

- une invitation réalisable par les enfants
- un "Mémo" destiné aux parents et invitation réalisée par les enfants
- rédiger son propre futur profil professionnel en y argumentant ses choix pédagogiques.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation					Trv + Exo	100

Trv = Travaux, Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

UE 70 épreuve intégrée. Pas d'évaluation au Q1.

La non maîtrise de la compétence C1 peut entraîner un échec à UE 70 qui est une épreuve intégrée.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).